



Compagnie des experts de justice près la cour d'appel de Nîmes

Enregistré sous le n° 91 30 02955 30
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat



Maison des professions libérales
Allée Norbert Wiener – Parc Georges Besse – 30900 Nîmes

COLLOQUE ACTIVITES DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS EN PARTENARIAT AVEC L'INSTITUT NIMOIS DE DROIT IMMOBILIER

Objectifs

Découvrir ou approfondir le contexte des missions confiées par les juridictions aux experts de justice.

Comprendre les attentes des magistrats, des avocats et des parties.

Analyser les difficultés rencontrées par les experts, identifier les insuffisances ou les dérives.

Proposer des outils, des solutions.

Public

Experts du bâtiment ou des travaux publics, avocats, juristes, architectes et ingénieurs BTP, bureaux d'études, économistes de la construction...

Prérequis

Aucun

Date / Durée

Vendredi 05 juillet 2024 - Durée 7h00

Une attestation de présence sera délivrée.

Coût

110 € pour les experts membres de la Compagnie et les avocats

220 € pour les autres participants

Lieu

Maison des Professions libérales
85 Allée Norbert Wiener
Parc Georges Besse
30900 NIMES

PROGRAMME DU VENDREDI 05 JUILLET 2024

08h30 Accueil des participants

09h00 **Mot d'accueil**, introduction des thèmes du jour par :

- **Monsieur Claude FERRARIS**, expert en estimations immobilières, *Président de la Compagnie des experts de justice*,
- **Monsieur Alain LASSERRE**, expert construction, *Président d'honneur de la Compagnie des experts de justice*,
- **Maître Caroline FAVRE DE THERRENS**, *Avocat au Barreau de Nîmes, Présidente de l'Institut Nîmois de Droit Immobilier*.

09h15 **Revue de Jurisprudence** de l'année par :

- **Maître Stéphanie MARCHAL**, Cabinet ERGAOMNES, *Avocat au Barreau d'Avignon*.

10h00 **La garantie des éléments d'équipement** (notamment depuis l'arrêt du 21/03/2024 de la 3^{ème} Chambre Civile de la Cour de Cassation) par :

- **Madame Virginie HUET**, *Conseillère à la chambre de la construction de la Cour d'appel de Nîmes*,
- **Monsieur Franck LESAGE**, *Juriste spécialiste en droit de la construction*.

11h00 **Pause**

11h30 **Le DTG** (Diagnostic Technique Global) et le PPT (Plan Pluriannuel des Travaux) : Qui est concerné ? Qui peut le réaliser ? – Risques et garanties associées par :

- **Monsieur Erwan GONTHIER**, Cabinet POLE EXPERT – expert de justice, *Vice-président du département de l'Ardèche de la Compagnie des experts de justice*,
- **Monsieur Thomas GOMEZ**, Cabinet POLE EXPERT – expert de justice, *membre de la Compagnie des experts de justice*.

12h30 **Repas** au Bistr'Au Jérôme NUTILE

Tel : 04.30.67.83.68 – Fax : 04.13.33.17.40

E-mail : secretariat@cej-ca-nimes.org – Site internet : <http://www.cej-ca-nimes.org>

Association créée le 4 juin 1953, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et son décret du 16 août 1901

Inscrite au répertoire des associations de la Préfecture du Gard sous le numéro W302000318 – SIRET n° 509 161 964 00028
Compagnie adhérente du Conseil National des Compagnies d'Experts de Justice (C.N.C.E.J.)



Id. DD 0071783



Compagnie des experts de justice près la cour d'appel de Nîmes

Enregistré sous le n° 91 30 02955 30
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat



Maison des professions libérales
Allée Norbert Wiener – Parc Georges Besse – 30900 Nîmes

Objectifs

Découvrir ou approfondir le contexte des missions confiées par les juridictions aux experts de justice.

Comprendre les attentes des magistrats, des avocats et des parties.

Analyser les difficultés rencontrées par les experts, identifier les insuffisances ou les dérives.

Proposer des outils, des solutions.

Public

Experts du bâtiment ou des travaux publics, avocats, juristes, architectes et ingénieurs BTP, bureaux d'études, économistes de la construction...

Prérequis

Aucun

Date / Durée

Vendredi 05 juillet 2024 - Durée 7h00
Une attestation de présence sera délivrée.

Coût

110 € pour les experts membres de la Compagnie et les avocats
220 € pour les autres participants

Lieu

Maison des Professions libérales
85 Allée Norbert Wiener
Parc Georges Besse
30900 NIMES

SUITE DU PROGRAMME DU VENDREDI 05 JUILLET 2024

14h30 **Le Diagnostic PEMD** (Produits, Equipements, Matériaux et Déchets) dans le cadre des opérations de démolition ou de rénovation significatives par :

- **Madame Cassandra GELY**, Référente bâtiment durable et économie circulaire – APAVE,
- **Monsieur Denis COLOMB**, Responsable d'Unité APAVE – Agence Infrastructure et Construction Languedoc Roussillon.

15h30 Utilisation des **matériaux de réemploi** (filières, méthodes, garanties associées) par :

- **Madame Cassandra GELY**, Référente bâtiment durable et économie circulaire – APAVE,
- **Monsieur Denis COLOMB**, Responsable d'Unité APAVE – Agence Infrastructure et Construction Languedoc Roussillon.
- **Monsieur Bertrand TEISSEYRE**, Responsable Unité de Gestion Régionale de la SMABTP.

16h30 **Techniques alternatives aux micropieux** et/ou résines expansives pour les reprises en sous-œuvre de fondations – Nouveau procédé MAGELLAN de remédiation des sols par injection en gel minéral par :

- **Monsieur Jérémie CHATAL**, Ingénieur BET DETERMINANT

17h30 **Clôture de la journée**



Maison des professions libérales
Allée Norbert Wiener – Parc Georges Besse – 30900 Nîmes

BULLETIN D'INSCRIPTION
COLLOQUE ACTIVITES DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS
Vendredi 05 juillet 2024

MAISON DES PROFESSIONS LIBERALES – 30900 NIMES

à renvoyer au plus tard **le 28 juin 2024**

au Secrétariat de la Compagnie des Experts

Maison des Professions Libérales - Parc Georges Besse – Allée Norbert Wiener – 30900 NIMES

Tél : 04 30 67 83 68 / Fax : 04 13 33 17 40 / E-mail : secretariat@cej-ca-nimes.org

Nom, prénom _____

Adresse : _____

Code postal : /_/_/_/_/_/_/_/_/ Ville : _____

Téléphone : /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/

e-mail : _____

110 € pour les experts membres de la Compagnie et leurs collaborateurs, les avocats

220 € pour les autres participants

- Règlement par virement (préciser votre nom et prénom dans le libellé du virement)
- Règlement par chèque à l'ordre de la Compagnie des Experts

Dans les deux cas, il faut impérativement retourner votre bulletin d'inscription au secrétariat, soit par mail, soit par fax ou par courrier postal.

Date :

Signature

A l'heure de la dématérialisation, nous instaurons le système de règlement **par virement bancaire, sur le compte « Colloques-cotisations » de la Compagnie**. Nous vous demandons de privilégier

ATTENTION CHANGEMENT DE COORDONNEES BANCAIRES, NOUVEAU RIB CI-DESSOUS :

SG : Titulaire du compte : Cie des EXPERTS JUSTICE

RIB : 30003 03253 00150007623 40 NIMES PALAIS

IBAN (international Bank Account Number) FR76 3000 3032 5300 1500 0762 340

Code BIC (Bank identifier Code) : SOGEFRPP

Toutefois, un règlement par chèque sera accepté.

Nous attirons votre attention sur le fait que les inscriptions ne seront enregistrées qu'à réception du règlement. Au-delà du 28 juin 2024, aucun désistement ne pourra être pris en compte.